

Prix de la Diversification de l'Apprentissage au Féminin - PDAF Pour une égalité des chances entre les filles et les garçons

Edition 2011

En Alsace, 34 % des apprentis sont des jeunes filles, mais elles se dirigent prioritairement vers les formations tertiaires : vente, coiffure, esthétique, hôtellerie, secrétariat, travail social, soins et services aux personnes.

Pour les encourager à choisir davantage les métiers de l'industrie et de l'artisanat, la Région Alsace et l'Etat (Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité), ont mis en place le **Prix de la diversification de l'apprentissage au féminin**. Inciter les jeunes filles à élargir leur choix professionnel doit leur permettre d'augmenter leurs chances d'accès à l'emploi à l'issue de leur formation.

Avec une dotation complémentaire offerte par le Crédit Mutuel, l'Electricité de France, le Réseau de Transport d'Electricité Est et la Communauté Urbaine de Strasbourg, **20 prix de 1 000 euros** ont ainsi décernés par un jury régional aux jeunes filles qui ont choisi la voie de l'apprentissage, **du CAP au diplôme d'ingénieur**. Ces lauréates ont intégré un parcours de formation où elles représentent moins de 30 % des effectifs régionaux, pour exercer un métier traditionnellement réservé aux garçons.

Créé en 1996 sur le modèle du Prix de la vocation scientifique et technique réservé aux jeunes filles de classes de terminale, la mesure bénéficie du soutien du Fonds Social Européen.

En présence des membres du jury, des partenaires, des familles, des centres de formation d'apprentis et des maîtres d'apprentissage, les prix seront remis aux lauréates :

Jeudi 26 janvier 2012 à 17h30
A l'Orientoscope
11 rue Jean-Jacques Henner à Mulhouse (en face de la gare)
www.orientoscope.fr

Renseignements :

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
SGARE – Préfecture de Région
03 88 21 60 50
drdfe@alsace.pref.gouv.fr

Missions départementales aux droits des femmes et à l'égalité

Direction départementale de la cohésion sociale du Bas-Rhin
03 88 76 78 54
sophie-anne.dirringer@bas-rhin.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Haut-Rhin
03 89 24 83 07
daniele.dietrich@haut-rhin.gouv.fr

Les dossiers 2012 seront disponibles début d'année